

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: 1807A Av de La Résistance-83000 TOULON
Siret: 477 793 459 00025 - Président: Julien Mari
E-mail: j.mari@orange.fr
Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 6 mai 2025 au YCT

Présents : Jacques Boutet, Catherine Claverie, Laurent Corbier, Aline Cros, Jeanine De Ganay, Hélène Le Gac, Guy Le Roux, Patrick Leronsoux, Arnaud Louis, Nelly Maître, Julien Mari, Jean-Marie Quentel

Excusés : Lore-Lise Brégal, Marie Danièle Corne, Emmanuel De La Taille, Didier Gestat de Garambé, Annie Pinard, François-Régis Porquet, Florian Roquette

I. Accueil de M Christian ROGUES

Après s'être présenté, médecin à la retraite, il a souhaité intégrer notre CA. Nous lui souhaitons la bienvenue.

II. Approbation du compte-rendu du CA du 11 mars 2025.

Il est adopté à l'unanimité. Comme à l'habitude il est consultable sur notre site.

III. Compte rendu de la réunion du 28 avril autour du conseil municipal

Notre président, Julien Mari, a été convié, comme l'ensemble des CIL, par Madame le maire, à une réunion d'information autour des problèmes de sécurité à Toulon. IL s'y est rendu en compagnie de Jacques Boutet.

Dans la grande salle du conseil municipal autour de Mme **Massi**, la quasi totalité des élus étaient présents. Sur les gradins, la majorité des présidents de CIL ont écouté la Maire, M **Jean-Michel Hornus** (*police nationale, directeur départemental adjoint de la sécurité publique*), M **Laurent Jérôme** (*adjoint sécurité-police municipale*), M **Jean-Charles Brochot** (*conseiller municipal, police municipale*) et M **Denis Guttierrez** (*conseiller municipal à la sécurité civile*), dérouler les actions entreprises pour lutter au mieux contre les atteintes à la sécurité des biens et surtout des personnes.

Leurs propos se sont appuyés sur un diaporama (*que nous avons reçu au format papier depuis la réunion*), contenant de nombreuses statistiques. Il reprend en grande partie le rapport présenté et publié par le préfet du Var le 4 février 2025. Vous pouvez le télécharger → [DP Délinquance 2024.V6.pdf](#)

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Pour 2024, les chiffres indiquent une baisse globale de -2,88 % de la délinquance générale et -9,96 % de la délinquance de voie publique sur Toulon. Ils se sont félicités d'une meilleure collaboration entre les deux polices. Les différents aspects de la sécurité ont été passés en revue (atteinte aux personnes, vols, nuisances sonores, alcoolisme, points de deal, violences intra-familiales, risques d'incendie et d'inondation, risques nucléaires).

Pour chacun il a été rappelé les mesures mises en œuvre ainsi que les efforts entrepris par la mairie pour renforcer les moyens humains (152 policiers municipaux, 28 ASVP, 77 surveillants de trafic devant les écoles) et matériels (387 caméras, écrans de contrôle, 100 caméra piétons nouvelles d'ici l'été ...). Un bateau de la police nationale pourra désormais effectuer des rondes plus fréquentes sur notre littoral. Mme le Maire va publier un arrêté interdisant l'ouverture des épiceries entre 21h et 5h. Les pouvoirs (trop) limités de la police municipale ont été rappelés (pas de pouvoir d'enquête, de garde à vue, d'audition et de perquisition, de fouille au corps, de contrôle d'identité, d'intervention au domicile des particuliers) et beaucoup l'ont déploré.

Notre président a pris la parole pour exposer les problèmes spécifiques rencontrés sur notre littoral et notamment sur l'Anse Méjean dès que les beaux jours arrivent (incivilités, gestion du trafic et du stationnement des voitures, non respect par certains plaisanciers des règles élémentaires de l'occupation du plan d'eau, risques d'incendie). Il a regretté, qu'à ce jour, notre CIL n'avait toujours pas été invité à participer à aucune des 31 réunions de GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel) qui ont eu lieu en 2024 (et 31 en 2023). Madame le Maire a laissé entendre que nous serions invités à participer à une prochaine réunion du GPO , voir [2021-02-ministere-interieur-police-securite-quotidien-gpo.pdf](#))

IV. Le projet du règlement des plages du Mourillon et son adaptation au littoral Batterie Basse et Méjean

Nous avons eu connaissance d'un projet de règlement énumérant un certain nombre d'interdictions et de recommandations (fumer sur les plages, pique-nique, nuisances sonores, gestion du parking, hygiène etc.)

Il serait judicieux de pouvoir discuter de tous ces problèmes de sécurité avec le CIL du Mourillon qui partage avec nous la partie du littoral ouverte au public. Nous prendrons contact avec le CIL de La Garde et du Pradet pour savoir quelles sont les mesures prises pour améliorer la gestion des plages et des plans d'eaux.

Nous souhaitons une présence plus fréquente et plus visibles des polices (rondes, verbalisation, vedette maritime).

Notre crainte est qu'une surveillance accrue sur les plages du Mourillon n'entraîne un report de la délinquance vers l'Anse Méjean.

V. Préparation de l'AG

Arnaud Louis ne souhaite pas renouveler sa candidature.

Christian Rogues présentera sa candidature.

Julien, Laurent et Jacques se chargent de la rédaction des trois rapports (moral, activité et financier) ainsi que du diaporama.

Aline et Guy de l'apéritif.

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

VI. Préparation du Vide Grenier

Un grand merci à Hélène pour son affiche si sympathique [Affiche VG 2025](#)

Les permanences du samedi 24 et dimanche 25 mai seront assurés par Catherine, Guy, Laurent, Julien et Jacques.

Le traçage des emplacements sera effectué par Guy, Jean-Marie, Patrick et Julien le samedi 30 mai à 16h.

Nelly et Julien proposeront des affiches aux commerçants.

Jeanine s'occupe de l'affichage sur les panneaux lumineux, Laurent de Var Matin et Julien des sites spécialisés.

Un effort particulier sera entrepris pour rendre la présence du CIL plus visible et ainsi susciter des adhésions.

VII. Le point sur les nombreuses doléances récemment envoyées

Elles ont obtenu, selon la procédure, un numéro. La plupart restent pour l'instant sans réponse.

Une intervention a eu lieu sur le parking du Fer à cheval pour boucher un gros nid de poule et refixer quelques rondins délimitateurs des places de stationnement.

Nous nous étonnons de l'absence de réponse concernant notre courrier du 13 février 2025, transmis à la Mairie, qui entre autres points faisait état de notre préoccupation sur la situation d'abandon et de délabrement de l'ancienne maison de retraite Manderley.

VIII. Prochaine réunion

Notre **AG 2025** se tiendra le **23 mai** et notre **vide grenier 2025** le **1er juin**.

Notre **prochain CA** aura lieu le **10 juin**.

Le repas de quartier aura lieu le **vendredi 12 (ou 19) septembre**. Des contacts vont être pris avec des restaurants des plages (Aline et Patrick).

Jacques Boutet et Nelly Maitre